## Informations de base

| | |
|---|---|
| **2003/2502(RSP)**<br>RSP - Résolutions d'actualité | Procédure terminée |
| Résolution sur l'Afghanistan, un an après l'accord de Bonn<br>**Subject**<br>6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux<br>**Zone géographique**<br>Afghanistan | |

## Acteurs principaux

| | | | |
|---|---|---|---|
| Conseil de l'Union européenne | Formation du Conseil | Réunions | Date |
| | Affaires générales | 2501 | 2003-04-14 |

## Evénements clés

| Date | Evénement | Référence | Résumé |
|---|---|---|---|
| 07/11/2002 | Publication de l'acte final au Journal officiel | | |
| 15/01/2003 | Décision du Parlement | T5-0016/2003 | Résumé |
| 15/01/2003 | Fin de la procédure au Parlement | | |
| 14/04/2003 | Adoption de résolution/conclusions par le Conseil | | |

## Informations techniques

| | |
|---|---|
| **Référence de la procédure** | 2003/2502(RSP) |
| **Type de procédure** | RSP - Résolutions d'actualité |
| **Sous-type de procédure** | Résolution sur déclaration |
| **Base juridique** | Règlement du Parlement EP 136-p2 |
| **État de la procédure** | Procédure terminée |

## Portail de documentation

**Parlement Européen**

| Type de document | Commission | Référence | Date | Résumé |
|---|---|---|---|---|
| Proposition de résolution | | B5-0022/2003 | 15/01/2003 | |
| Proposition de résolution | | B5-0023/2003 | 15/01/2003 | |
| Proposition de résolution | | B5-0025/2003 | 15/01/2003 | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Proposition de résolution | | B5-0033/2003 | 15/01/2003 | |
| Proposition de résolution | | B5-0034/2003 | 15/01/2003 | |
| Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité | | T5-0016/2003<br>JO C 038 12.02.2004, p. 0175-0277 E | 15/01/2003 | Résumé |

# Résolution sur l'Afghanistan, un an après l'accord de Bonn

2003/2502(RSP) - 15/01/2003 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

En adoptant la résolution déposée par les groupes PPE-DE, PSE, ELDR, et UEN et adoptée par 257 voix pour, 22 contre et 9 abstentions, à la suite d'une discussion visant à évaluer la situation en Afghanistan un an après l'accord de Bonn, le Parlement réaffirme son soutien à la reconstruction des institutions politiques, judiciaires et de sécurité en Afghanistan. La résolution appelle à un élargissement du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) pour donner un plus grand soutien à l'administration afghane dans son oeuvre de pacification et de contrôle du territoire. Elle invite aussi les États membres à contribuer activement à la formation d'une armée et d'une police nationale afghane et à la reconstruction du système judiciaire et du cadre juridique permettant la protection effective des droits de l'homme et de la femme dans ce pays. Le Parlement exprime son soutien aux efforts du gouvernement du président Karzaï en vue d'obtenir la réconciliation nationale du pays et l'invite à prendre toutes les mesures possibles pour lutter contre le crime organisé. Le Parlement s'inquiète de la situation des afghans qui n'ont pas vu leurs conditions de vie notablement progresser et demande que la priorité des programmes mis en oeuvre soient axés sur la réhabilitation. Il insiste tout particulièrement sur les mesures de déminage et appelle à la mise en place d'urgence d'une nouvelle constitution afghane ainsi qu'à la tenue d'élections libres avant 2004, pluriethniques et équitablement représentatives. Le Parlement se dit préoccupé par le problème persistant des seigneurs de guerre et estime qu'il convient de renforcer les forces de sécurité afghanes et internationales afin que leurs activités ne soient plus tolérées. En ce qui concerne les droits de l'homme, le Parlement prie l'UNAMA d'aborder publiquement les problèmes de droits de l'homme avec les chefs régionaux et de les inciter à annuler les restrictions à l'encontre des femmes. De plus, il invite à nouveau les États-Unis à clarifier la situation des prisonniers de Guantánamo Bay et à prendre les mesures nécessaires pour que tous les détenus bénéficient des garanties fondamentales. Le Parlement regrette aussi le manque de concertation entre les organisations internationales, les ONG et les gouvernements sur le terrain et demande que soit envisagée la création d'une véritable agence de reconstruction. Enfin, il charge sa Conférence des Présidents d'envisager l'envoi d'une délégation de parlementaires européens en Afghanistan au printemps prochain.